



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E103457

VALABLE JUSQU'AU 29/01/2024

ÉDITÉ LE 10/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : 443 541 834 00042

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5417119

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J02677V1244000/001 609948/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J02677V1244000/001 609948/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : LES ARTISANS DE LA MAISON DU CHAUFFAGE

4 IMPASSE DE L'ESTUAIRE

ATELIER 3

44800 ST HERBLAIN

Téléphone : 02 51 77 16 19

Fax :

Portable : 06 88 88 44 20

Site Internet : www.amc-chauffage.com

E-mail : secretariat@amc-chauffage.com

Responsabilité légale :

EL MOKHTARI OMAR CO-GÉRANT / CALIEZ LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/10/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	14/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/04/2021
o Ventilation mécanique	14/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.